



## PROGRAMME DE FORMATION

# HABILITATION BP PHOTOVOLTAÏQUE

Initial ou recyclage - Durée : 2 jours - 14h en présentiel. En INTRA (sur votre site) ou INTER (SAINT-ELIX-LE-CHATEAU).

### Public visé

Personnel non-électricien, couvreurs, personnel du bâtiment (*tireurs de câble PV, poseurs de panneaux PV...*)

### Prérequis

- Recyclage obligatoire tous les 3 ans
- Attestation de non contre-indications médicales délivrée par le Médecin du Travail
- Compréhension de la langue française : lu, écrit, parlé
- Port des EPI selon convocation

### Objectifs pédagogiques

- Accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique les tâches qui sont confiées.
- Respecter la norme NFC 18-510
- Intervenir en sécurité sur des opérations d'ordre non électrique dans un environnement photovoltaïque.

### Contenu de la formation

- Généralité sur l'habilitation électrique BP et présentation de la procédure NFC 18-510
- Connaitre l'habilitation électrique BP et ses spécificités
- Savoir faire la différence entre contact direct, indirect et court-circuit
- Connaitre les règles de sécurité face au danger électrique
- Évaluation des risques sur les installations photovoltaïques
- Rappel sur les EPI
- Réaliser une intervention sur des installations photovoltaïques
- Connaitre et évaluer les risques
- Gérer une intervention
- Connaitre les prescriptions de sécurité pour le personnel non-électricien lors de la pose de modules photovoltaïques

### Pratique :

- Exercices d'entraînement et de validation d'habilitation sur matériel mis à disposition

### Méthodes et moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur, ainsi que paperboard et support de formation livret.
- Matériel spécifique (coffrets et armoires électriques, transformateur, sectionneur et fusibles, cellule HT, équipement HT, clé appareils de mesures, perche VAT, gants tabourets, onduleurs, panneaux PV, mise à la terre, connecteurs MC4, étiquettes PV...)
- Formation en présentiel avec apports théoriques et mises en situation
- Méthode participative active, adaptée à la formation pour adulte

### Modalité d'évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire de positionnement
- Une fiche de test sous forme de QCM devra être remplie.  
Le stagiaire devra obtenir la moyenne sur une note sur 20, soit 10/20 minimum.
- Un certificat de réalisation
- Titre habilitation électrique.

### Dispositif de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Le centre est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Une Référente Handicap est présente sur le centre de formation, n'hésitez pas à la contacter pour toute demande.

## Tarifs et modalités de financement

Sur devis.

Action de formation financable auprès de votre OPCO, compte CPF (si formation éligible), France Travail, autofinancement.

## Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription possible jusqu'à la veille de l'action de formation, selon disponibilités.

Pour tout renseignement, contacter SEIMA Formation BTP au 05.61.97.04.29 ou par mail à [contact@seimaformationbtp.fr](mailto:contact@seimaformationbtp.fr).

 **Le + :** Intervenant expérimenté possédant tous les titres d'habilitation et certifications nécessaires pour former des stagiaires en électricité et une expérience de plus de 5 ans sur le terrain dans le domaine électrique